CONSEIL MUNICIPAL
****
Séance du 16 octobre 2017
****
COMPTE RENDU SOMMAIRE
****

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie
****

Assainissement
Le conseil municipal apporte une modification au budget Assainissement 2017 comme suit :

Chapitre	Intitulé	Compte	Intitulé	Montant
66	Charges financières	D 66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 370.00
011	Charges à caractère général	D 61523	Entretien et réparations réseaux	- 370.00

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif 2016 est approuvé à l'unanimité.

Assainissement collectif : Tarifs 2018 : Abonnement annuel : 140.00€ Prix de l'eau : 1.80€

Des travaux de réhabilitation de la Station d'épuration devraient être envisagés. Le conseil retient le Bureau d'étude Infrastructure Concept pour le diagnostic et les propositions de solutions techniques pour un montant de 3 750.00€HT, soit **4 500.00**€. Cette étude sera financée avec l'aide du Conseil Départemental de Loir-et-Cher et l'Agence de l'Eau.

Commune : budget 2017
Le conseil municipal fixe la redevance d'occupation du domaine public 2017 :
-ERDF : 200.00 ORANGE : 300.00€

Le conseil municipal sollicite le Fonds de Concours de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis pour le financement des travaux du secrétariat (2 020.00€) et la réfection du mur du cimetière (7 606.50€).

L'entreprise « La Menuiserie Couddoise » est retenue pour le remplacement de 3 volets roulants pour le logement communal pour un montant de 1 142.70€HT, soit **1 256.97**€ TTC

Le conseil municipal apporte une modification au budget Commune 2017 comme suit :

Chapitre	Intitulé	Compte	Intitulé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	D 2031	Frais d'étude	+ 830.00
10	Dotations, fonds divers	R 10226	Taxe d'aménagement	+ 830.00
20	Immobilisations incorporelles	D 2051	Concession et droits divers	+ 227.00
13	Subvention d'investissement	R 1321	Etat et établissement nationaux	+ 227.00

Commune : budget 2018
Les tarifs municipaux pour **2018** sont révisés et affichés à l'extérieur de la mairie.

Le Conseil municipal décide d'amortir sur une période de 10 ans la gazinière, les travaux de rénovation du secrétariat, la réfection du mur du cimetière ainsi que les subventions attribuées.

Le conseil municipal envisage la poursuite des travaux de sécurisation des piétons le long de la RD 21 côté Monthou-sur-Cher. Une enveloppe de 60 000.00€ sera prévue au budget 2018.

Eclairage public
La municipalité décide d'attribuer le marché de remplacement de lanterne d'éclairage public (Chemin du Pont Bûchet) et les illuminations de fin d'année à l'entreprise R².

Divers
Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service du SIAEP de SASSAY 2016 est approuvé à l'unanimité.
Le conseil municipal émet un avis favorable à la décision d'autodissolution du Syndicat du Bavet et de ses Affluents au 31 décembre 2017.

Voirie
Des modifications sont à apporter, dans le cadre des travaux en cours sur la RD 21 pour un montant de 3 815.00€HT, soit **4 548.00€** TTC.
Suite au dépôt d'un permis de construire, le Chemin de la Richaudière doit être accessible. Le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise MARIÉ TP pour un montant de **4 620.00€** TTC.

✳ La date du repas des Ainés est fixée au **Dimanche 3 décembre 2017**.
✳ La cérémonie des « Vœux du Maire » se tiendra le **Vendredi 12 janvier 2018**.

Fait et affiché à CHOUSSY, le

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME